



PROTECTION ANTICORROSION - SYSTÈMES COMPOSITES - REVÊTEMENTS SPÉCIAUX

H.E. António Guterres  
Secrétaire Général  
Nations Unies  
New York, NY 10017  
USA

Donges, le 20 février 2018

Objet: Lettre de ré-adhésion au Pacte Mondial

Honorable Secrétaire-Général,

Durant l'année 2016 et une partie de l'année 2017, l'entreprise que je dirige a été confrontée à de très grandes difficultés économiques qui a eu comme conséquences, entre autres, de tenir nos collaborateurs engagés en matière de RSE éloignés de ces sujets RSE qu'ils aiment et qui les animent.

J'ai l'honneur de vous confirmer que la société TSI continue de soutenir les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant les droits de l'homme, les droits du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Par cette lettre, nous vous exprimons notre volonté d'intégrer ces principes dans la stratégie de notre entreprise, sa culture, ses opérations quotidiennes, et de les faire progresser dans notre zone d'influence.

Egalement, de participer à des projets collaboratifs faisant progresser les objectifs de développement plus larges des Nations Unies, en particulier les objectifs de développement durable. TSI fera une déclaration publique de cet engagement à ses parties prenantes.

Nous convenons également que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Global Compact est la publication annuelle d'une Communication sur le Progrès (COP), décrivant les efforts de notre entreprise dans l'intégration des 10 principes et dans le soutien de tous groupes de travail spécialisés créé par le UN Global Compact que notre entreprise peut rejoindre à une date ultérieure.

Nous nous engageons donc à publier nos progrès dans un délai d'un an maximum à compter de notre date d'adhésion, et par la suite annuellement, en conformité avec les directives pour les Communications sur le progrès du Global Compact. Cette COP contiendra trois éléments :

1. Le renouvellement signé du dirigeant envers le Global Compact et ses principes (document distinct de la présente lettre),

CERTIFICATION



**TRAITEMENTS DE SURFACES INDUSTRIELLES**

ZI de Bonne Nouvelle - 44480 DONGES

Tél. : 02 40 45 12 12 - Fax: 02 40 45 11 27

E-mail : tsi@tsi-france.fr

Site internet : www.tsi-france.fr

SAS au capital de 155 000 € - RCS SAINT-NAZAIRE B341 035 368 00032 - CODE NAF 4334Z - N° TVA FR 71 341 035 368



CERTIFICATION



2. Une description des actions pratiques (politiques, procédures, activités) que l'entreprise a prises ou planifiées pour intégrer les thèmes des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption,
3. Une mesure des résultats des actions entreprises, ou des objectifs chiffrés.

Meilleures salutations,



Frédéric PINAULT  
Président

PJ : Rapport RSE 2017